

Des informations complémentaires sont disponibles sur notre Espace Numérique de Travail à l'adresse suivante : jeanmoulin.colleges.ain.fr (rubrique « rentrée 2019 »)

| Niveaux | ACCUEIL DES ÉLÈVES | Demi-pension | Transports scolaires |
|----------------------|---|--|----------------------|
| 6ème | <p><u>Lundi 02 septembre 2019</u></p> <p>08H30 – 17H00</p> <p>Appel des élèves dans la cour du collège à 8H30 Les parents qui le souhaitent pourront s'entretenir avec l'équipe de direction après l'appel.</p> <p>Pas de classe le mardi 03 septembre pour les élèves de 6ème</p> | <p>OUI</p> <p>Les externes pourront quitter le collège entre 12H30 et 14H.</p> | Oui |
| 5ème 4ème 3ème | <p><u>Mardi 03 septembre 2019</u></p> <p>Les élèves consultent le numéro de classe dans laquelle ils sont affectés et se rangent dans le rang correspondant.</p> <p>08H30 – 12H30 : accueil 14h : cours selon l'emploi du temps</p> | <p>OUI</p> <p>Les externes pourront quitter le collège entre 12H30 et 14H00 puis à la fin des cours de l'après-midi à condition d'être porteur d'un courrier des parents précisant le statut d'externe ou autorisant la sortie.</p> | Oui |

Pour tous les élèves : fonctionnement avec l'emploi du temps habituel (distribué le premier jour) à partir du mercredi 04/09/19.
Remarque : L'emploi du temps distribué le premier jour est susceptible d'être modifié. Il ne sera définitif que 15 jours après la rentrée.
Important : afin d'assurer un contrôle efficace du régime de sortie à la rentrée : les élèves qui n'auront pas fait remplir et signer leurs autorisations de sortie (carnet de correspondance) à compter du mercredi 04 septembre ne pourront pas sortir avant 12H30 même si leur emploi du temps le permet.

REUNIONS PARENTS - PROFESSEURS

Une réunion parents-professeurs sera organisée pour chaque niveau de classe :

Calendrier prévisionnel

| 6EME | 5EME | 4EME | 3EME |
|--|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Plénière : 16 septembre 18h00 | Novembre 2019 à confirmer | Décembre 2019 à confirmer | Décembre 2019 à confirmer |
| Individuelle : octobre 2019 à confirmer | | | |

Calendrier prévisionnel, les dates seront précisées aux élèves courant septembre dans les carnets de correspondance et sur le site Internet.

C. BRIDAÏ
Principale